



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 114 a) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par sa décision 2018/201 E, le Conseil économique et social a proposé à l'Assemblée générale d'élire l'Italie et le Tchad aux sièges vacants du Comité du programme et de la coordination, pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2020.
2. Par la même décision, le Conseil a de nouveau reporté la présentation à l'Assemblée générale des noms des deux membres qu'elle sera invitée à élire, dont un à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2018 et un à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2020.

